



Mares à conter

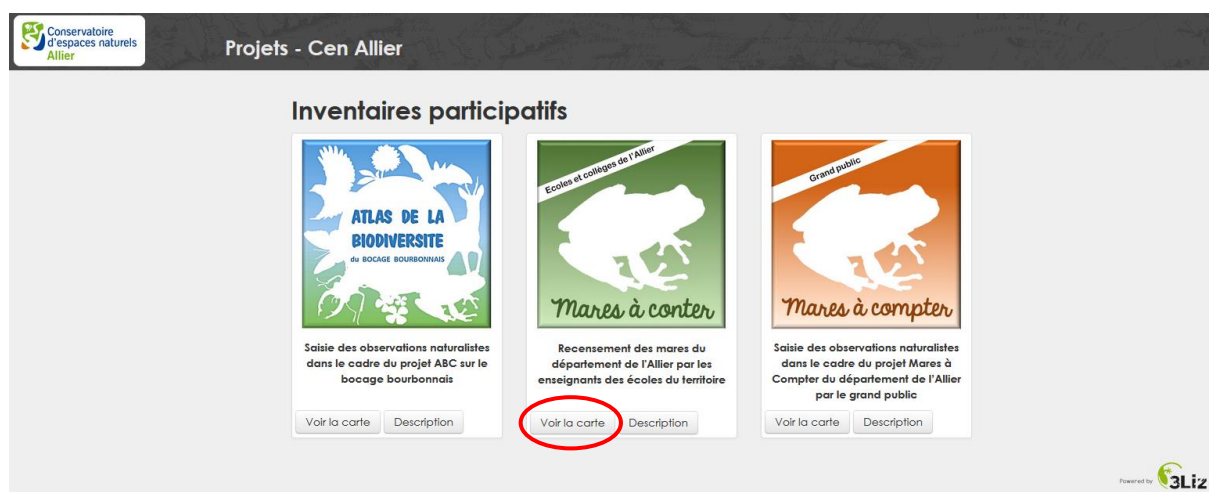
GUIDE D'UTILISATION DE L'OUTIL CARTOGRAPHIQUE DE RECENSEMENT DES MARES

Vous avez choisi de participer au grand projet de recensement des mares qui va permettre une meilleure connaissance de la répartition de cet habitat à travers le département. Pour cela, le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier) a mis en place un outil cartographique sur internet afin de pouvoir localiser et caractériser la (ou les) mare(s) que vous avez choisi d'étudier avec vos élèves et/ou qu'ils ont pu voir en dehors de l'école.

Ce feuillet a été réalisé dans le but de vous guider pas à pas dans cette démarche et vous faciliter l'appropriation de l'outil.

Etape 1 – Ouverture de l'outil

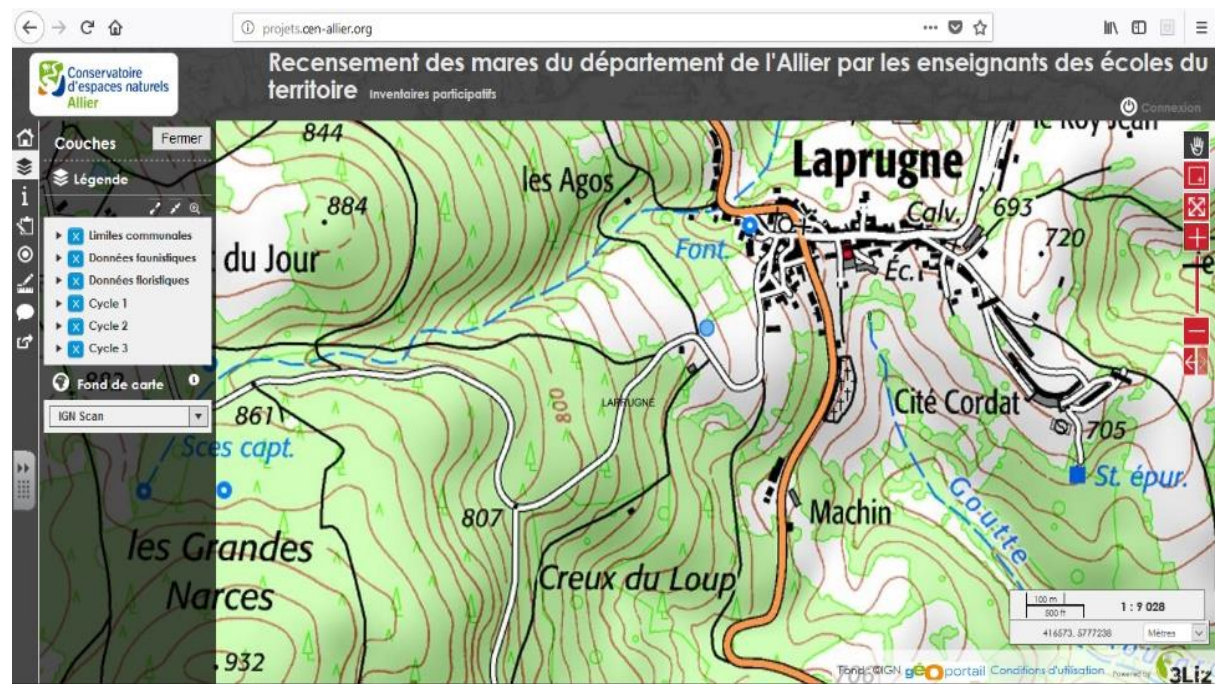
1. Rendez-vous sur le site <http://projets.cen-allier.org/>, qui héberge les différents projets participatifs menés par le CEN Allier cette année. Cliquez sur le projet qui vous concerne, à savoir « Mares à conter – Ecoles et collèges de l'Allier ». Vous arrivez sur une carte centrée sur le département de l'Allier.
2. Cliquer sur « Voir la carte » du projet « Mares à conter »



3. Vous arrivez sur une carte IGN du département de l'Allier, zoomez sur votre secteur jusqu'à obtenir une échelle permettant de localiser précisément votre mare. Vous pouvez utiliser l'outil de zoom carré qui zoomera sur la zone que vous encadrerez.



Après le zoom :





Sur la gauche, une légende vous présente les différentes « couches » que vous pouvez faire apparaître ou disparaître sur la carte en les cochant/décochant. Chaque couche contient des données différentes. La couche « Cycle 1 » par exemple ne contient que les mares localisées par les classes de cet âge. Il est possible d'afficher toutes les couches en même temps, permettant d'avoir une vision globale des mares et espèces localisées par les écoles.

Sous cette légende, vous avez un menu déroulant vous permettant de modifier le fond de carte utilisé. Trois possibilités s'offrent à vous :

- Un fond « IGN photo » proposant une vue satellite
- Un fond « IGN Scan » proposant une carte IGN
- Un fond « Open StreetMap » proposant une variante plus schématique de la précédente.

Etape 2 – Localisation de la mare

Localisez votre mare sur la carte. Il est possible qu'elle apparaisse déjà sur le fond de carte utilisé. Mais certaines mares (notamment les forestières) ne sont pas représentées sur les fonds de cartes IGN et satellites.

1. Le fond « IGN Scan » vous permet de localiser la mare dans ses environs. Quand vous l'avez trouvée, passer en mode « IGN photo » sur la gauche de votre écran. Vous accédez donc au même secteur avec une vue en photo satellite (Type Google Earth ou Géoportail). Cette vue va vous permettre de dessiner précisément la mare.

Etape 3 – Saisie des données

1. Dans le menu de gauche, cliquez sur le symbole « calepin et crayon »  qui vous ouvre le mode édition de l'outil. Choisissez le cycle correspondant à votre classe et cliquez sur « Ajouter ». Dans le cas de multiniveaux, prendre le cycle le plus élevé de votre classe.

Ex : Pour une classe comprenant des cycles 1 et cycles 2, saisissez les informations de la fiche pour cycle 2.

2. La fiche de renseignements est apparue.

3. Avant de la remplir, dessinez votre mare directement sur la carte en cliquant le long du point d'eau. Pointez votre curseur sur différents points du contour. Terminez le tracé en double-cliquant sur le dernier point avec la souris.

Remarque : En cas de souci, vous pouvez à tout moment annuler votre tracé. Celui-ci ne sera sauvegardé qu'à la fin du remplissage de la fiche, lorsque vous cliquerez sur « Enregistrer ».



4. Une fois le polygone de votre mare dessiné, remplissez le plus précisément possible la fiche de caractérisation située à gauche de votre écran. Celle-ci reprend, via des menus déroulant, les critères établis dans les fiches à remplir sur le terrain. Pensez lorsque cela est possible à joindre une photo de la mare.
5. Pour ajouter une photo : Au bas de la fiche de caractérisation, cliquez sur « Modifier » et « parcourir » puis insérer l'image de votre choix.

6. Lorsque toutes les données sont saisies, cliquez sur « Enregistrer ».

Etape 4 – Enregistrement d'espèces floristiques et/ou faunistiques

Vous pouvez aussi entrer des données de faune et flore en sélectionnant « données faunistiques » ou « données floristiques », remplir la fiche apparaissant. Avant d'enregistrer cliquer à l'endroit de la mare où vous avez vue l'espèce considérée.

1. Cliquer sur l'onglet « calepin crayon »  puis choisissez dans le menu déroulant ce que vous souhaitez rentrer.
2. Remplissez le formulaire.
3. Placez le point à l'endroit où vous avez observé l'espèce.



Vous pouvez ajouter une photo pour chaque donnée floristique/faunistique. Afin de rendre votre travail attractif et exploitable, quel que soit le niveau et la rubrique, l'ajout de photo est fortement



Toutes les photos déposées sur le site sont, soit les vôtres, soit celles du CEN Allier. Aucune autre photo prise sur internet ne doit être utilisée.

Etape 5 – Consultation des données ou modification



Toutes les données saisies sur l'outil peuvent être consultées par les autres participants. Vous pouvez également vérifier que la mare et les caractéristiques que vous venez de saisir ont bien été enregistrées. Cliquez sur le symbole « Infobulle » puis sur le polygone (ou le point « donnée ») qui vous intéresse. Les infos le concernant apparaissent à l'écran. Si vous constatez une erreur dans votre fiche, vous pouvez la modifier en cliquant sur le crayon en haut à gauche de la fenêtre.

